departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 15 mai 1998

Votants · 42

Convocation du Conseil Municipal:

le 4 Mai 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 19 Mai 1998

Sorties d'inventaire de deux photocopieurs hors d'usage - Ecole maternelle Jean Macé et Ecole primaire Jacques Prévert

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés:

Adjoints:

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers:

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Guy-Marie GUERET

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 1998

Affaires Scolaires

Sorties d'inventaire de deux photocopieurs hors d'usage - Ecole maternelle Jean Macé et Ecole primaire Jacques Prévert

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort a acquis en 1992, pour l'école maternelle Jean Macé, un photocopieur CAMIF d'un montant de 3 500 F et en 1990, pour l'école primaire Jacques Prévert, un photocopieur U-BIX auprès de la Société SORAM d'un montant de 5 930 F.

Considérant que ces photocopieurs sont désormais hors d'usage.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la sortie d'inventaire des 2 photocopieurs ci-dessus désignés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 42 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

> Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

Ordre du jour